

Le monde de l'audition vient d'assister à la naissance d'auditionsolidarite.org, une initiative qui obtenu le statut d'association d'intérêt général. A la tête de l'initiative : une audioprothésiste, Christine Bourger, spécialiste des enfants et depuis longtemps impliquée dans l'humanitaire ; une spécialiste de la communication et de la gestion Odile Petit ; et une ancienne directrice d'une école de musique, Carole Ercole. Au programme de l'association : une action humanitaire de soutien des personnes défavorisées, atteintes de déficience auditive, en leur apportant une aide humaine, technologique, matérielle et financière ; une action de prévention, dans l'Hexagone, en commençant par le monde musical, dont l'accès est bien entendu facilité par la présence de Carole Ercole, ancienne directrice d'une école de musique ; en enfin la formation et la sensibilisation du grand public à la déficience auditive. Quant au budget, il repose en majorité sur la générosité des centres d'audioprothèse et sur celle des organismes privés tels que les fabricants, les organismes publics et d'intérêt général, et enfin les dons de particulier. Mais pari est également fait du mécénat. Et les trois entrepreneuses d'insister sur le fait que coexistent différents types de mécénat, le financier n'étant pas l'unique moyen d'ajouter sa pierre à l'édifice. *"Les partenaires peuvent également apporter des moyens matériels via des dons en nature, de la technologie, des compétences en mettant à disposition des salariés volontaires durant leur temps de travail, etc."*

actualités

Humanitaire, prévention, information : les trois axes de travail de l'association.

